

Campagne 2020 Contrats Doctoraux Instituts/Initiatives

Proposition de Projet de Recherche Doctoral (PRD)

Appel à projet CM - Collegium Musicae 2020

Intitulé du Projet de Recherche Doctoral : Les lieux de concert au service d'une société en mutation

Directeur de Thèse porteur du projet (titulaire d'une HDR) :

NOM : **Demonet** Prénom : **Gilles**

Titre : Professeur des Universités ou

e-mail : gilles.demonet@sorbonne-universite.fr

Adresse professionnelle : 2 rue Francis de Croisset - 75018 Paris UMR8223
(site, adresse, bât., bureau)

Unité de Recherche :

Intitulé : Iremus

Code (ex. UMR xxxx) : UMR 8223

ED433-Concepts et langages

Ecole Doctorale de rattachement de l'équipe & d'inscription du doctorant :

Doctorants actuellement encadrés par le directeur de thèse (préciser le nombre de doctorants, leur année de 1^{ère} inscription et la quotité d'encadrement) : À 100% : 5 (1 en 2015, 1 en 2016, 1 en 2017, 2 en 2018). À 50% : 1 (inscription en 2017). À 20% : 1 (inscription en 2015)

Co-encadrant :

NOM : **FAGNONI** Prénom : **Edith**

Titre : Professeur des Universités ou HDR

e-mail : edith.fagnoni@sorbonne-universite.fr

Unité de Recherche :

Intitulé : ENeC

Code (ex. UMR xxxx) :

ED434-Géographie

Ecole Doctorale de rattachement : Ou si ED non Alliance SU :

Doctorants actuellement encadrés par le co-directeur de thèse (préciser le nombre de doctorants, leur année de 1^{ère} inscription et la quotité d'encadrement) : à 100% : 4 : 1 en 2016 et 3 en 2018 ; à 50% : 1 en 2018

Cotutelle internationale : Non Oui, précisez Pays et Université : **1 Italie Université de Bologne**

« LES LIEUX DE CONCERT AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION »
Projet de recherche interdisciplinaire MUSIQUE –
Institut Collegium Musicæ de Sorbonne Université

Contexte

Tout lieu de concert remplit différentes fonctions : fonction artistique (à la fois en tant qu'objet architectural et comme moyen de diffusion des œuvres et des interprètes), fonction de production, fonction de sociabilité (selon les cas marquée par l'inclusion ou l'exclusion), facteur d'attractivité économique, sociale et touristique d'un territoire, fonction symbolique, vecteur d'expression esthétique, etc.

Si certains lieux culturels, notamment les musées, ont été étudiés dans leur relation avec les territoires¹, si les lieux de représentation sont un objet aujourd'hui inclus dans les recherches en études théâtrales (par exemple au sein du PRI-TEPS à Sorbonne Université, de l'Institut de recherches en études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris3), les lieux de concert le sont encore très peu et, surtout, ne le sont pas dans cette dimension multifonctionnelle alors même que, malgré un contexte économique souvent peu favorable, les collectivités publiques continuent d'en créer, y compris dans des pays de culture non occidentale comme la Chine ou au Moyen-Orient, confirmant ainsi l'importance politique de ces lieux et la portée universelle de la musique.

La spécificité du bien musical par rapport à d'autres biens culturels, notamment son caractère éphémère et l'importance des moyens humains et techniques qu'il requiert, ainsi que l'extrême diversité formelle que peut revêtir le concert exigent en outre une démarche de recherche spécifique qui ne pourrait être la même s'il s'agissait de théâtre, de danse ou d'arts visuels. C'est la raison pour laquelle ce projet de recherche doctoral est proposé dans le cadre de l'Institut Collegium Musicæ. Les lieux de concert constituent pour les années 2020 et suivantes l'un des cinq programmes de l'Institut Collegium Musicæ, incluant notamment un travail sur les lieux de concert virtuels permettant notamment des interprétations dans les espaces acoustiques ainsi recréés.

Par ailleurs, nombreuses sont les collectivités publiques, en France comme à l'étranger, qui sont attentives à toute production académique originale sur ces sujets et notamment sur les enjeux sociétaux et territoriaux des lieux de concert.

L'étude scientifique multifonctionnelle des lieux, notamment des salles de concert, a fait l'objet de plusieurs communications par le porteur de projet dans différents contextes :

- Colloque AGECSO, « Art et connaissance », Montréal, mars 2017.
- Conférence internationale Arts Management, Shanghai, Theatre Academy Shanghai, décembre 2017.
- Colloque Tosc@, Paris, juin 2019.

¹ Voir par exemple Édith Fagnoni et Maria Gravari-Barbas (dir.), *Nouveaux musées, nouvelles pratiques urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2015.

Objectif scientifique

L'originalité du projet de recherche doctorale réside avant tout dans la multiplicité des enjeux qui s'attachent aux lieux de concert (artistiques, sociaux, économiques, politiques, symboliques) et à la diversité des approches disciplinaires pouvant être convoquées autour de la musique (esthétique, architecture, acoustique, aménagement du territoire, urbanisme, sociologie, politique culturelle, économie, etc.).

Un lieu de concert peut être abordé sous trois aspects au moins : comme **objet physique** (espace bâti ou non, virtuel, réalisé, en cours de modification, en projet) doté de propriétés acoustiques, architecturales, topographiques, historiques ; comme **institution** caractérisée par une programmation musicale, d'autres activités artistiques, des activités non artistiques (action culturelle, médiation, bibliothèques, restaurants, boutiques, etc.), un fonctionnement (statut, financement, gouvernance, etc.) ; comme **élément constitutif d'un territoire** dans lequel il s'inscrit (au sens démographique, social, économique, touristique, etc.).

Le projet de recherche doctorale a pour objectif de :

- **permettre une meilleure compréhension des interactions** (selon les cas positives ou négatives) entre ces trois aspects et entre les différents enjeux mentionnés précédemment. Par exemple : l'influence des choix architecturaux sur la programmation, le modèle de gestion ou la relation au territoire ; les impacts du positionnement géographique et de la programmation artistique sur le public, l'attractivité touristique ou économique d'un territoire ; l'influence du choix de l'emplacement d'un lieu de concert sur la structuration d'un territoire urbain ; les liens entre la programmation musicale et les autres acteurs culturels d'un territoire ; la contribution de la programmation et de l'architecture d'un lieu de concert à l'identité d'un territoire ; etc.
- **concevoir des modèles d'évaluation de ces interactions et de leurs impacts** (sociaux, touristiques, économiques, environnementaux), des cahiers des charges types, des outils de comparaison entre lieux de concert ou entre territoires, des outils cartographiques.

Voici quelques directions pouvant être explorées :

- analyser un territoire (dévalorisé, en mutation, en expansion, etc.) pour proposer un cahier des charges concernant un nouveau lieu de concert, sa programmation, ses liens avec le territoire et une méthode d'évaluation des enjeux sociaux, économiques, touristiques, etc. ;
- analyser une offre musicale (à l'échelle d'un lieu de concert, d'une ville, d'une région, d'un pays) pour évaluer son adéquation au territoire, notamment en termes de programmation ;
- analyser un lieu de concert en restructuration ou en déshérence pour proposer un type d'aménagements architecturaux et acoustiques, un profil de programmation, des actions en direction du territoire, un modèle économique, etc. ainsi qu'une méthode d'évaluation des enjeux sociaux, économiques, touristiques, etc. ;
- analyser un projet de lieu de concert pour évaluer son adéquation au territoire en termes de contenu (programmation), afin de proposer au maître d'ouvrage un cahier des charges comportant des spécifications architecturales, acoustiques, etc.
- analyser une politique publique culturelle et la traduire en une proposition de lieux de concert (intégrant leurs impacts sur le territoire) ou pour évaluer sa matérialisation.

Le projet contribuera à montrer que la musique est par nature un espace de pluridisciplinarité et que l'Institut Collegium Musicæ peut constituer une plate-forme pluridisciplinaire de référence sur les lieux de concert, accueillant des projets de recherche divers voire, à terme, hébergeant un observatoire des lieux de concert. Au-delà des enjeux strictement académiques, il témoignera qu'une

recherche en grande partie ancrée dans les sciences humaines et sociales peut également être utile aux décideurs politiques et au monde professionnel.

Étapes de la recherche

- **Année 1** : état de la recherche et des outils existant dans des domaines connexes comme les musées ; identification et analyse de situations de référence ; identification d'un existant (lieu de concert, territoire) ou d'un projet de nouveau lieu de concert, de modification d'un lieu existant ou d'aménagement d'un territoire. Pour un lieu de concert : analyser ses caractéristiques physiques, sa localisation, sa programmation, le volume et la temporalité de son activité, son histoire, son mode de fonctionnement et de gouvernance, son statut juridique, les actions qu'il mène dans le champ culturel et social, son ouverture sur la cité, etc. Pour un territoire : analyser sa démographie, son maillage culturel, son développement économique et touristique, etc.
- **Année 2** : analyse et qualification des interactions entre le lieu (ou le projet de lieu), le territoire et le contexte social, économique, touristique, politique ; évaluation des impacts sociaux, environnementaux, touristiques et économiques ; analyse de la perception de ces interactions par les décideurs politiques, les gestionnaires, le public, la population, etc.
- **Année 3** : typologie des interactions ; élaboration d'un modèle d'analyse ou d'un cahier des charges-type ; conception d'un outil cartographique.

Codirection

Édith Fagnoni, professeure, UFR de géographie (Sorbonne Université).

Productions de Gilles Demonet en lien avec le projet

- « Insights into a multidisciplinary Approach to Performing Arts Venues in the World », *Arts Management*, Shanghai Theatre Academy, Issue 2, 2019 (p. 39-48).
- *Les marchés de la musique vivante*, Paris, PUPS, 2015, 263 pages (Collection Musiques Écrites), *passim*.
- « Les relations musicales entre la Chine et l'Europe depuis les années 1980 : un équilibre délicat entre marché et dirigisme », *Relations internationales* (actes de colloque, université Paris 1 et Fondation Polignac, mai 2013), Paris, PUF, 2014, p. 125-137.

Productions d'Édith Fagnoni en lien avec le projet

- *Nouveaux musées, nouvelles pratiques urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2015 (dir. avec Maria Gravari-Barbas).
- « La Culture comme projet de ville. Lens et le Louvre », dans G. Djament-Tran et P. San Marco (dir.), *La métropolisation de la culture et du tourisme*, Paris Le Manuscrit, 2014, p. 77-113.
- « La Culture, une manière de réinventer le développement local ? Metz et le Centre Pompidou », dans M. Gravari-Barbas et C. Renard-Delautre (dir.), « *Starchitecture* » : *Figures d'architectes et espaces urbains*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 165-184.

Profil de l'étudiant(e) recherché(e)

Il ou elle doit faire état, d'une part d'un diplôme de master ou équivalent dans l'une des disciplines mentionnées (musicologie, acoustique, architecture, histoire de l'art, sociologie, économie de la culture, politique culturelle, géographie, aménagement du territoire, urbanisme) et, d'autre part une connaissance et/ou une forte motivation pour une ou plusieurs des autres disciplines. La thèse peut être rédigée en français ou en anglais.

« LES LIEUX DE CONCERT AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ EN MUTATION »
Projet de recherche interdisciplinaire MUSIQUE –
Institut Collegium Musicæ de Sorbonne Université

Contexte

Tout lieu de concert remplit différentes fonctions : fonction artistique (à la fois en tant qu'objet architectural et comme moyen de diffusion des œuvres et des interprètes), fonction de production, fonction de sociabilité (selon les cas marquée par l'inclusion ou l'exclusion), facteur d'attractivité économique, sociale et touristique d'un territoire, fonction symbolique, vecteur d'expression esthétique, etc.

Si certains lieux culturels, notamment les musées, ont été étudiés dans leur relation avec les territoires¹, si les lieux de représentation sont un objet aujourd'hui inclus dans les recherches en études théâtrales (par exemple au sein du PRI-TEPS à Sorbonne Université, de l'Institut de recherches en études théâtrales de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris3), les lieux de concert le sont encore très peu et, surtout, ne le sont pas dans cette dimension multifonctionnelle alors même que, malgré un contexte économique souvent peu favorable, les collectivités publiques continuent d'en créer, y compris dans des pays de culture non occidentale comme la Chine ou au Moyen-Orient, confirmant ainsi l'importance politique de ces lieux et la portée universelle de la musique.

La spécificité du bien musical par rapport à d'autres biens culturels, notamment son caractère éphémère et l'importance des moyens humains et techniques qu'il requiert, ainsi que l'extrême diversité formelle que peut revêtir le concert exigent en outre une démarche de recherche spécifique qui ne pourrait être la même s'il s'agissait de théâtre, de danse ou d'arts visuels. C'est la raison pour laquelle ce projet de recherche doctoral est proposé dans le cadre de l'Institut Collegium Musicæ. Les lieux de concert constituent pour les années 2020 et suivantes l'un des cinq programmes de l'Institut Collegium Musicæ, incluant notamment un travail sur les lieux de concert virtuels permettant notamment des interprétations dans les espaces acoustiques ainsi recréés.

Par ailleurs, nombreuses sont les collectivités publiques, en France comme à l'étranger, qui sont attentives à toute production académique originale sur ces sujets et notamment sur les enjeux sociétaux et territoriaux des lieux de concert.

L'étude scientifique multifonctionnelle des lieux, notamment des salles de concert, a fait l'objet de plusieurs communications par le porteur de projet dans différents contextes :

- Colloque AGECSO, « Art et connaissance », Montréal, mars 2017.
- Conférence internationale Arts Management, Shanghai, Theatre Academy Shanghai, décembre 2017.
- Colloque Tosc@, Paris, juin 2019.

¹ Voir par exemple Édith Fagnoni et Maria Gravari-Barbas (dir.), *Nouveaux musées, nouvelles pratiques urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2015.

Objectif scientifique

L'originalité du projet de recherche doctorale réside avant tout dans la multiplicité des enjeux qui s'attachent aux lieux de concert (artistiques, sociaux, économiques, politiques, symboliques) et à la diversité des approches disciplinaires pouvant être convoquées autour de la musique (esthétique, architecture, acoustique, aménagement du territoire, urbanisme, sociologie, politique culturelle, économie, etc.).

Un lieu de concert peut être abordé sous trois aspects au moins : comme **objet physique** (espace bâti ou non, virtuel, réalisé, en cours de modification, en projet) doté de propriétés acoustiques, architecturales, topographiques, historiques ; comme **institution** caractérisée par une programmation musicale, d'autres activités artistiques, des activités non artistiques (action culturelle, médiation, bibliothèques, restaurants, boutiques, etc.), un fonctionnement (statut, financement, gouvernance, etc.) ; comme **élément constitutif d'un territoire** dans lequel il s'inscrit (au sens démographique, social, économique, touristique, etc.).

Le projet de recherche doctorale a pour objectif de :

- **permettre une meilleure compréhension des interactions** (selon les cas positives ou négatives) entre ces trois aspects et entre les différents enjeux mentionnés précédemment. Par exemple : l'influence des choix architecturaux sur la programmation, le modèle de gestion ou la relation au territoire ; les impacts du positionnement géographique et de la programmation artistique sur le public, l'attractivité touristique ou économique d'un territoire ; l'influence du choix de l'emplacement d'un lieu de concert sur la structuration d'un territoire urbain ; les liens entre la programmation musicale et les autres acteurs culturels d'un territoire ; la contribution de la programmation et de l'architecture d'un lieu de concert à l'identité d'un territoire ; etc.
- **concevoir des modèles d'évaluation de ces interactions et de leurs impacts** (sociaux, touristiques, économiques, environnementaux), des cahiers des charges types, des outils de comparaison entre lieux de concert ou entre territoires, des outils cartographiques.

Voici quelques directions pouvant être explorées :

- analyser un territoire (dévalorisé, en mutation, en expansion, etc.) pour proposer un cahier des charges concernant un nouveau lieu de concert, sa programmation, ses liens avec le territoire et une méthode d'évaluation des enjeux sociaux, économiques, touristiques, etc. ;
- analyser une offre musicale (à l'échelle d'un lieu de concert, d'une ville, d'une région, d'un pays) pour évaluer son adéquation au territoire, notamment en termes de programmation ;
- analyser un lieu de concert en restructuration ou en déshérence pour proposer un type d'aménagements architecturaux et acoustiques, un profil de programmation, des actions en direction du territoire, un modèle économique, etc. ainsi qu'une méthode d'évaluation des enjeux sociaux, économiques, touristiques, etc. ;
- analyser un projet de lieu de concert pour évaluer son adéquation au territoire en termes de contenu (programmation), afin de proposer au maître d'ouvrage un cahier des charges comportant des spécifications architecturales, acoustiques, etc.
- analyser une politique publique culturelle et la traduire en une proposition de lieux de concert (intégrant leurs impacts sur le territoire) ou pour évaluer sa matérialisation.

Le projet contribuera à montrer que la musique est par nature un espace de pluridisciplinarité et que l'Institut Collegium Musicæ peut constituer une plate-forme pluridisciplinaire de référence sur les lieux de concert, accueillant des projets de recherche divers voire, à terme, hébergeant un observatoire des lieux de concert. Au-delà des enjeux strictement académiques, il témoignera qu'une

recherche en grande partie ancrée dans les sciences humaines et sociales peut également être utile aux décideurs politiques et au monde professionnel.

Étapes de la recherche

- **Année 1** : état de la recherche et des outils existant dans des domaines connexes comme les musées ; identification et analyse de situations de référence ; identification d'un existant (lieu de concert, territoire) ou d'un projet de nouveau lieu de concert, de modification d'un lieu existant ou d'aménagement d'un territoire. Pour un lieu de concert : analyser ses caractéristiques physiques, sa localisation, sa programmation, le volume et la temporalité de son activité, son histoire, son mode de fonctionnement et de gouvernance, son statut juridique, les actions qu'il mène dans le champ culturel et social, son ouverture sur la cité, etc. Pour un territoire : analyser sa démographie, son maillage culturel, son développement économique et touristique, etc.
- **Année 2** : analyse et qualification des interactions entre le lieu (ou le projet de lieu), le territoire et le contexte social, économique, touristique, politique ; évaluation des impacts sociaux, environnementaux, touristiques et économiques ; analyse de la perception de ces interactions par les décideurs politiques, les gestionnaires, le public, la population, etc.
- **Année 3** : typologie des interactions ; élaboration d'un modèle d'analyse ou d'un cahier des charges-type ; conception d'un outil cartographique.

Codirection

Édith Fagnoni, professeure, UFR de géographie (Sorbonne Université).

Productions de Gilles Demonet en lien avec le projet

- « Insights into a multidisciplinary Approach to Performing Arts Venues in the World », *Arts Management*, Shanghai Theatre Academy, Issue 2, 2019 (p. 39-48).
- *Les marchés de la musique vivante*, Paris, PUPS, 2015, 263 pages (Collection Musiques Écrites), *passim*.
- « Les relations musicales entre la Chine et l'Europe depuis les années 1980 : un équilibre délicat entre marché et dirigisme », *Relations internationales* (actes de colloque, université Paris 1 et Fondation Polignac, mai 2013), Paris, PUF, 2014, p. 125-137.

Productions d'Édith Fagnoni en lien avec le projet

- *Nouveaux musées, nouvelles pratiques urbaines, nouvelles pratiques touristiques*, Laval, Presses universitaires de Laval, 2015 (dir. avec Maria Gravari-Barbas).
- « La Culture comme projet de ville. Lens et le Louvre », dans G. Djament-Tran et P. San Marco (dir.), *La métropolisation de la culture et du tourisme*, Paris Le Manuscrit, 2014, p. 77-113.
- « La Culture, une manière de réinventer le développement local ? Metz et le Centre Pompidou », dans M. Gravari-Barbas et C. Renard-Delautre (dir.), « *Starchitecture* » : *Figures d'architectes et espaces urbains*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 165-184.

Profil de l'étudiant(e) recherché(e)

Il ou elle doit faire état, d'une part d'un diplôme de master ou équivalent dans l'une des disciplines mentionnées (musicologie, acoustique, architecture, histoire de l'art, sociologie, économie de la culture, politique culturelle, géographie, aménagement du territoire, urbanisme) et, d'autre part une connaissance et/ou une forte motivation pour une ou plusieurs des autres disciplines. La thèse peut être rédigée en français ou en anglais.